

République française

Département de la Somme

VILLE DE CAMON

Réglementation de la circulation et du stationnement pendant les travaux
Rue Edouard Branly / RD1A

Le Maire de la Ville de CAMON,

Vu les Articles L 2211-1, L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du code pénal,
Vu le code de la route, article R411-1 à R411-32,
Vu la demande d'arrêté de l'entreprise SAFE GEOTECHNIQUE, 660 rue des Famards 59273 FRETIN,
représentée par Mr Jérôme HOCHARD, dans la cadre de forages verticaux pour des études de sol aux
abords de la rue Edouard Branly et la RD 1A,
Vu la demande d'interdiction du stationnement aux abords des travaux,
Considérant ce fait il convient de réglementer le stationnement au droit du chantier, afin de
préserver la sécurité des agents de chantier et des usagers de la route.

Arrêté

Article 1 Du lundi 16 juin 2025 au vendredi 11 juillet 2025, le stationnement est interdit à tout
véhicules au droit du chantier rue Edouard Branly et la RD 1A.

Article 2 : La fourniture, la mise en place, la maintenance de la signalisation routière appropriée à ces
prescriptions sont à la charge de l'entreprise exécutant les travaux.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies
conformément à la législation en vigueur.

Article 5 : - Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Interdépartemental de la Police nationale de la
Somme, Monsieur le chef de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de
l'exécution du présent arrêté dont :

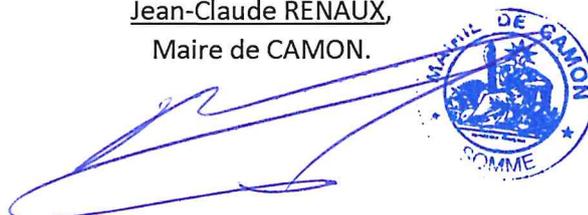
Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Directeur interdépartemental de la Police Nationale de la Somme,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur Lecocq, Directeur des services techniques,
- Monsieur Hubert Dupuis, Maire adjoint à la voirie,
- L'entreprise SAFE GEOTECHNIQUE,
- Le SDIS,
- LE SAMU.

Fait à CAMON, le 26 mai 2025.

Jean-Claude RENAUX,
Maire de CAMON.

AR N° 2025-05-008

The image shows a blue ink signature of Jean-Claude Renaux, the Mayor of Camon. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE CAMON' at the top and 'SOMME' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above.